NI CHARITÉ NI ASSISTANAT... AUTONOMIE DES LUTTES
Manif : samedi 8 avril - 14 h 30 - Paris - place de la Bastille (bd Bourdon)

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'IFA
ISSN 0026-9433
6 AU 12 AVRIL 1995
N° 994
10,00 F

Ni charité ni assistanat...

AUTONOMIE DES LUTTES

AUJOURD'HUI, la réussite d'un gouvernement se juge sur sa capacité à gérer les exclusions. Les différents partis de pouvoir sont devenus maîtres en l'art de manier la carotte et le bâton. La carotte (plutôt ce qui y ressemble) ? Une armada de « mesures » pour lutter contre le chômage et l'exclusion : CES, RMI, SIVP, contrat d'orientation, CIP, SAMU social, grands discours sur les réquisitions de logements vides, tentative d'accroître le rôle social de la police par l'îlotage. Faut-il encore rappeler que c'est le Parti socialiste, lui-même, qui a institutionnalisé le travail précaire qui permet au patronat d'employer à bas prix. Le bâton ? Renforcement du contrôle social par les lois sur la vidéo-surveillance et restreignant les libertés publiques (liberté d'exprimer une opinion, droit de manifester), augmentation des moyens matériels et juridiques de la police nationale en vue de se préparer à une « véritable guerre » (selon les termes de Charles Pasqua), politiques discriminatoires à l'égard des étrangers, devenus boucs émissaires (centres de rétention, expulsions massives dans des conditions contraires à la dignité humaine, délation des administrations).

La véritable cause de nos problèmes : le capitalisme

Les droits à la santé, à l'éducation, au logement, aux revenus, au travail, aux loisirs sont remis en cause par le système capitaliste lui-même. Preuve en est notre besoin de réaffirmer l'existence de ces droits au quotidien. Le capitalisme bafoue ces droits fondamentaux dès qu'il se trouve en situation défavorable. A la revendication du droit au logement, l'Etat nous répond « droit à la propriété ». A celle du droit à la santé, l'Etat invoque le trou de la Sécurité sociale. A celle du droit à l'éducation, on nous explique qu'une éducation de masse et de qualité est irréalisable et que, de toute manière, lycées et universités servent désormais à former de futurs travailleurs (ou chômeurs en l'occurrence) et non à l'épanouissement de l'individu.

Quant au droit au travail, mis à part quelques timides références à la diminution du temps de travail, aucune remise en cause de sa place, de plus en plus réduite dans notre société, n'est formulée. Pas plus, d'ailleurs, que la question du revenu ou celle de l'utilité sociale de ce qui est produit. Normal, les détenteurs du pouvoir politique et économique s'intéressent plus à

(suite p. 3)

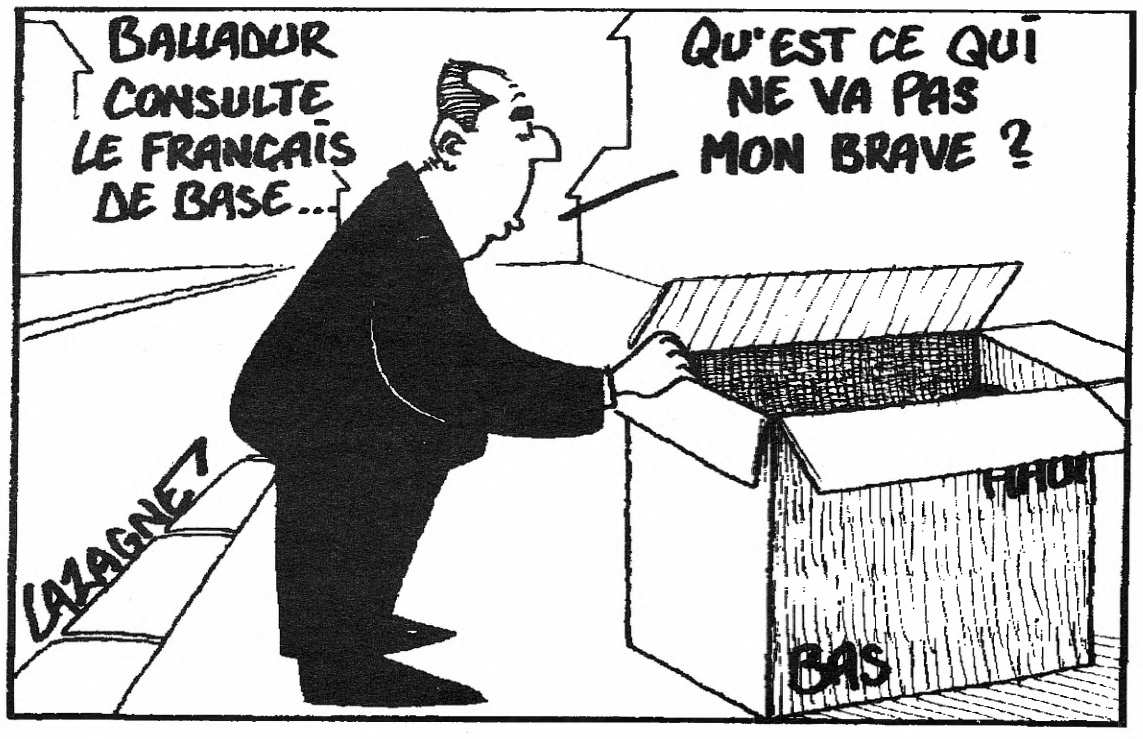

T 2137 - 994 - 10,00 F

LE CAUCHEMAR NORD-AMÉRICAIN

Les Etats-Unis et l'exclusion

Bulletin mensuel, *Street Voice* paraît à Baltimore depuis 1990 et est diffusé dans les ghettos noirs de la ville. *Street Voice* anime également un foyer « autogéré » pour les sans-abri. Plus qu'un bulletin, *Street Voice* est un « outil d'organisation », un lien entre les exclus d'un système dont la reprise annoncée ne bénéficie qu'aux privilégiés. Curtis Price a répondu, pour *Street Voice*, aux questions des « Chroniques rebelles » sur Radio Libertaire (89.4).

Chroniques rebelles : *Quelles sont les conditions de vie à Baltimore ?*

Curtis Price : Baltimore est une ville industrielle moyenne située à 45 minutes de Washington DC. Avec la disparition des industries, les problèmes se sont aggravés depuis plus de dix ans. Dans les quartiers pauvres, l'économie est liée à la drogue. Un adolescent peut gagner en une journée l'équivalent d'un mois de salaire dans un Mac Donald ou dans une société de services. Puisqu'il est quasiment impossible de trouver un emploi, beaucoup de jeunes se tournent vers le trafic de drogue malgré un taux de mortalité de 40% (270 morts en 1992 dans les quartiers ouvriers et déshérités). Aux Etats-Unis, c'est la seule manière dont les plus défavorisés, surtout les Noirs, peuvent gagner leur vie. Etre pauvre et vivre à Baltimore, cela signifie ne pas avoir accès à la médecine, l'assurance médicale a été supprimée. La crise est grave et ne disparaîtra pas avec des slogans.

Chroniques rebelles : *Quel est le contenu de* Street Voice *et d'où viennent vos fonds ?*

Curtis Price : *Street Voice* donne des informations utiles, des nouvelles auxquelles les gens n'ont habituellement pas accès. C'est un peu le journal du peuple, destiné aux sans-abri. 8 000 exemplaires circulent chaque mois, et le bulletin est perçu comme la « voix » des sans voix. Les fonds proviennent de différentes associations et du département local de la santé, car nous diffusons des informations sur la tuberculose et le sida.

Chroniques rebelles : *Quelles sont les autres activités liées à* Street Voice *?*

Curtis Price : Nous nous occupons d'un immeuble, un refuge pour sans-abri, habité par une trentaine d'hommes. Le refuge est autogéré. Ce foyer existe depuis 1990 et fonctionne avec un dixième des moyens dont disposent les autres refuges. *Street Voice* organise aussi des réunions avec projections de vidéos de l'Institut national géographique pour en discuter ensuite, autour d'un repas.

Chroniques rebelles : *Pourquoi votre refuge est-il réservé aux hommes ?*

Curtis Price : Pour deux raisons. Premièrement, le refuge se compose d'une grande pièce sans cloisons. Deuxièmement, les hommes célibataires

(suite p. 5)

L'ANTI-ÉLECTORALISME CHEZ L'ÉCRIVAIN OCTAVE MIRBEAU

« Si les élections pouvaient changer quelque chose, elles seraient interdites. »

ON PEUT LIRE sur les murs ces lignes rapidement escamotées sous la peinture civique d'une grisaille conformiste et vengeresse. La vérité fait peur : l'histoire récente ou ancienne abonde de toutes les opérations possibles et imaginables pour prévenir ou annuler les élections (ou même l'avènement d'une « démocratie élective ») « pouvant changer quelque chose ». A vrai dire, la panoplie des redresseurs de démocraties est beaucoup plus large qu'on peut le soupçonner : des élections forcées à 99,99% jusqu'aux coups d'Etat militaires pour barrer la route aux candidats « régulièrement élus » ou prévenir leur élection en passant par les manipulations « régulières » diverses, le palmarès électoral, ne serait-ce que des cinquante dernières années, offre un éventail de choix entre les subtilités de la démocratie élective jusqu'à la « raison » meurtrière des « forces de l'ordre », tout cela n'a jamais eu qu'un seul but : maintenir l'ordre social d'une classe dominante.

« *...Une chose m'étonne prodigieusement, c'est qu'à l'heure scientifique où j'écris, les innombrables expériences, après les scandales journaliers, il puisse exister encore dans notre chère France... un électeur, un seul électeur, cet animal irrationnel qui consente à se déranger de ses affaires, de ses rêves ou de ses plaisirs, pour voter en faveur de quelqu'un ou de quelque chose...* »

Ces quelques lignes, bien actuelles, s'adressent à l'électeur... « *qui au lieu de* [se] *laisser prendre aux rengaines absurdes que... débitent chaque matin... les journaux grands ou petits, bleus ou noirs, blancs ou rouges et qui sont payés pour avoir* [sa] *peau...* » devrait bien écouter d'autres voix. Des voix qui ne manquent pas pourtant pour dénoncer l'étonnant instrument de domination d'une classe qu'est la démocratie élective, là où elle offre toutes garanties de sécurité « *...te diraient... que la politique est un abominable mensonge, que tout y est à l'envers du bon sens, de la justice et du droit, et que tu n'as rien à y voir, toi dont le compte est réglé au grand livre des destinées humaines...* »

Ces citations sont extraites d'une brochure reproduisant deux textes écrits en 1889, il y a 106 ans : *La Grève des électeurs* et *Prélude* (1). Si l'on écarte quelques invectives bien senties mais marquées par le verbe, l'époque et les références à des politicards de ce temps (il suffirait de changer les noms), on pourrait trouver ces lignes sous des plumes plus contemporaines. L'auteur — Octave Mirbeau — a mené presque toute sa vie un combat contre toutes les iniquités et les hypocrisies du système, combat affirmé tant dans des écrits pamphlétaires que dans des contes ou romans (certains passés au cinéma sous des cinéastes célèbres) et dans des pièces de théâtre (certaines parfois jouées aujourd'hui ayant gardé toute leur force dénonciatrice) ; il ne vous est peut-être pas inconnu bien qu'en raison de son message il soit plutôt ignoré des anthologies scolaires et des références culturelles dominantes. (2)

Republier ces textes est d'autant mieux venu que, depuis 106 ans, la « démocratie élective », a étendu son emprise et ses tares dans tous les secteurs de la vie sociale et sur toute la terre ; elle est l'accompagnement de l'extension du capitalisme à la fois en surface et en profondeur. Plus les individus sont dépossédés du pouvoir sur leur vie, plus la distance s'accroit entre la force aveugle du capital et la foule des exploités, plus il devient nécessaire pour la survie du système, qui les possède, de leur faire croire qu'ils sont associés aux décisions qui assurent la pérennité de ce même système, plus est impérative l'exigence de les entraîner à la remorque d'un train fantôme des soi-disant décideurs. Ce que Mirbeau fustigeait à une époque où seuls les hommes votaient pour les rouages du système politique, il faudrait le découvrir dans une « démocratie » qui recouvre tout le monde et tout : l'entreprise, le système éducatif et associatif jusqu'à ces mystifications que sont les « conseils de jeunes » ou les « comités de quartiers ». A ce niveau, il faudrait peut-être voir pourquoi le système est contraint ainsi de raccourcir la distance entre l'« élu » et les électeurs et d'y associer non seulement l'ensemble de la population (les femmes et puis les jeunes de 18 ans et maintenant, indirectement, les plus jeunes), de les diviser par catégories professionnelles d'intérêt et pourquoi, peut-être, cette invasion d'une « démocratie » pervertie essentiellement par son impuissance fait entrer dans les têtes, plus sûrement que l'écrit, ce que cet écrit fustigeait il y a un siècle. C'est bien certain que le « droit de vote » a dû être souvent conquis au prix de luttes dures et longues tant il paraissait l'expression inaliénable du droit de décider de ses propres affaires ; mais il est tout aussi certain que ce « droit » revendiqué comme une « conquête sociale » n'a été concédé pied à pied par la classe dominante que lorsqu'elle était sûre de pouvoir bien l'encadrer et le manipuler (par des règles électorales et la domination idéologique). Quitte à le renier brutalement lorsqu'il ne pouvait plus remplir cette fonction. Le débat jamais clos et maniant des arguments plus ou moins tortueux pour expliquer la « nécessité » de voter (la fière utilisation d'une conquête sociale) se retrouve à tous les niveaux électifs. On voit même ceux qui reconnaissent sa fonction perverse chercher à s'en servir comme une estrade de propagande bien gênés pourtant par le fait que l'usage prétendument détourné en accrédite l'usage tout court. Quelles que soient les intentions, le vote « démocratique » recouvre les mêmes illusions et en escamote la sacro-sainte loi de la représentation ou de la décision majoritaire que Mirbeau ne soulevait pas directement. Pourtant, cette loi se pose avec d'autant plus d'acuité à mesure que le vote descend dans l'échelle sociale : celle de la non responsabilité des élus devant ceux qui les ont mandatés et de l'entière liberté qu'ils ont de décider une fois qu'ils ont été « investis ».

Au même niveau parlementaire où Mirbeau pointait la lance de sa critique, les évidences percent de plus en plus non seulement que tout est « *à l'envers du bon sens, du droit et de la justice* » mais aussi de l'impuissance généralisée des politiques à résoudre quoi que ce soit dans la dérive mondiale du système capitaliste : même l' « abominable mensonge » assené constamment par les politiques ne trouve plus de mots pour lui faire prendre les formes du concret sauf à se proclamer les médecins pessimistes des maux qu'ils ont eux-mêmes propagés. On peut alors bien s'interroger comme Mirbeau : « *A quel sentiment baroque, à quelle mystérieuse suggestion peut bien obéir ce bipède pensant, doué d'une volonté, à ce qu'on prétend, et qui s'en va, fier de son droit, assuré qu'il accomplit un devoir, déposer dans une boîte électorale un quelconque bulletin, peu importe le nom qu'il ait écrit dessus ?...* ».

On pourrait critiquer dans ce qu'écrit Mirbeau, si juste que ce soit, une certaine forme d'élitisme. L'art de la « démocratie », malgré toutes ses prétentions égalitaires, a toujours été basé sur le maintien de la grande masse de votants dans l'impossibilité de juger. Même si les méthodes ont évolué, par exemple avec les « progrès » de l'éducation, la distance est encore plus grande qu'autrefois, les 200 familles maîtresses de la France ayant été remplacées par 200 groupes multinationaux qui régissent le monde sous la férule d'un capital aveugle. Peut-être aujourd'hui plusieurs réponses peuvent être faites. D'une part, que le mot d'ordre de « grève des électeurs » est devenue une certaine réalité puisqu'à la cohorte des « non-inscrits » (dont on se garde bien de donner une évaluation) s'ajoute celle des abstentionnistes (qui oscille régulièrement entre 25 et 30% et même plus dans certaines élections locales). D'autre part que le vote n'est plus porteur de l'adhésion à un système qu'il pouvait avoir autrefois mais qu'il devient au mieux un pis aller sans conviction. Il peut paraître, même vu sous cet angle, garantir une légitimité boiteuse à un système qui l'autorise à travers ses « représentants » (qui, le plus souvent ne représentent en termes de représentation qu'une minorité réduite) à fixer les règles présentes de répression et d'aménagement des formes de domination. Les contestations présentes du système dans des actions directes de diverses natures montrent bien, pour ne citer qu'un exemple récent, que la légitimité électorale de notre assemblée nationale d'ultras n'est plus aussi bien assise, ce que révèle précisément le recours à plusieurs reprises dans la période récente des actions directes faisant reculer un pouvoir prétendument légitime. Les paroles de Mirbeau ne sont plus de l'invective mais du quotidien d'action qui rend les instruments de la volonté du pouvoir singulièrement désuets. ♦

HENRI SIMON

(1) Octave Mirbeau, *La Grève des électeurs*, *Prélude*, **éditions Ludd, 4, bis rue de Palestine, 75019 Paris.**

(2) Plusieurs volumes des œuvres quasi complètes d'Octave Mirbeau ainsi qu'un volume biographique ont été publiés aux **éditions Séguier, 3, rue Séguier, 75006 Paris,** qui témoignent de l'amplitude, de la diversité et des positions politiques de l'auteur.

N.B. : La brochure contenant les textes *La Grève des Electeurs*, *Prélude* est également en vente à la librairie du Monde Libertaire, au prix de 25 F (ajoutez 10% de frais de port). Chèque à l'ordre de Publico.

le monde libertaire

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : (1) 49.29.98.59.

Bulletin d'abonnement

Tarif

		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 35 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 95 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 170 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 290 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal .....Ville .....
Pays .....
A partir du n° .....(inclus).
Abonnement de soutien ❑
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑ Autre ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑
Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145
1er trimestre 1977
Routage 205 — La Vigie
Diffusion SAEM
Transport Presse

Autonomie des luttes

(suite de la « une »)
la survie du système, qui signifie pour eux privilèges et et profits, qu'au bien être des individus et des peuples.

Notre réponse : l'auto-organisation

Certains nous proposent un traitement caritatif et humanitaire de ces problèmes. Cette approche nie toute notion de plaisir, plongeant les individus dans l'assistanat et officialisant la précarité. L'égalité des droits n'est pas qu'une simple déclaration de bonnes intentions charitables. C'est un principe qui doit vivre dans les pratiques et les luttes. Car c'est clair, nous n'aurons que ce que nous prendrons : les droits s'imposent par le rapport de force quotidien. Les expulsions d'étrangers n'ont jamais été empêchées par des mots ou des principes abstraits, mais par la mobilisation d'amis et de voisins, de quartiers et de lycées, par des actions collectives qui rompent l'isolement et l'impuissance. De même, la « question » du logement, au-delà de toute médiatisation, n'a été véritablement posée que par l'auto-organisation : auto-réquisitions par des mal-logés et des sans-abri, occupation d'espaces collectifs par des squatters... Des dizaines de milliers de logements vides, il y a en depuis des années, et aucun politicien, aucune pétition, aucune requête ne les a jamais attribués à ceux qui en ont besoin.

Nous n'avons rien à quémander, mais tout à nous réapproprier. Organisons-nous nous-mêmes, sur nos besoins et l'exigence de leur satisfaction. Il s'agit désormais de développer des pratiques (occupations de logements et d'espaces collectifs, pressions sur les services administratifs pour en obtenir le maximum, actions pour la gratuité des transports...) et les initiatives (pour le droit à un logement et un revenu décent, le droit aux loisirs, contre le racisme et la discrimination...) qui montrent au pouvoir et à ses satellites qu'ils ne peuvent agir en toute impunité.

Luttons pour une autre Europe que l'Europe-citadelle qu'ils nous préparent.

Développons des solidarités actives avec les peuples en lutte pour les mêmes exigences. Opposons-nous aux coopérations militaires et financières des Etats. Il nous faut garantir l'autonomie des luttes et des mobilisations dans la perspective d'un mouvement qui esquisse, ici et maintenant, que d'autres rapports sociaux sont possibles.

Ce système doit mourir pour que nous puissions vivre ! ♦

Coordination des sans-abri, Organisation communiste libertaire, SCALP-RÉFLEX (Paris), Travailleurs-Chômeurs-Précaires en colère, Fédération anarchiste, Collectif d'agitation pour un revenu garanti optimal.

PARIS

Le DAL ouvre à Malesherbes

Sur la place du Châtelet à Paris, le dimanche 26 mars à midi, les premiers acteurs d'une opération médiatique attendent que les Parisiens veuillent bien répondre à l'appel de l'association « Droit au logement » : trois voitures de police, quelques flâneurs l'air détaché, ma fille Samantha et moi.

Bien, puisque nous sommes en avance, on procédera à la pause sandwiches. A partir de douze heures qarante-cinq, quelques visages connus paraissent — réminiscences de manifestations aux slogans oubliés. On est courtois, on se salue et on échange des nouvelles des uns et des autres.

Vers 13 heures, les banderoles jaunes du DAL arrivent, suivies par les voitures des chaînes de télévision, les microphones de la presse et quelques vedettes des arts, des sciences ou/et de la politique.

Les vedettes sont là, c'est donc la pause interviews.

A treize heure trente, le groupe d'un demi millier de personnes, qui s'est constitué sur la place, s'engouffre dans le métro pour ressortir, une demi heure plus tard, à Saint-Augustin.

Après un court sprint, nous arrivons devant un immeuble situé sur le boulevard Malesherbes où deux camionnettes nous attendent, regorgeant de matelas et de couvertures.

Bien, pause téléphone pour prévenir la radio.

Retour à l'immeuble dont les portes ont été ouvertes et devant lequel se mêlent en une joyeuse cacophonie les discours aux slogans demandant l'application de la loi de réquisition et les applaudissements et cris suscités par l'apparition aux fenêtres de l'immeuble des banderoles du DAL.

Pendant ce temps, les cars de CRS et les voitures de la Préfecture s'amassent place de la Madeleine, d'une part, et rue de Penthièvre, légèrement en retrait. On craint la charge, mais la presse étant toujours là... des ordres ont dû être donnés car ces derniers véhicules se déportent sur la rue La Boétie d'où ils ne bougeront plus.

Le calme semblant à l'ordre du jour, je m'éloigne avec Samantha.

Là, c'est la pause bistro.

Bien qu'heureux de savoir que certaines familles dormiront cette nuit dans un cadre décent, nous nous interrogeons sur les motivations de ceux qui ont organisé cet événement.

Le soir, pendant la pause télé, ce dernier n'était que brièvement évoqué... à suivre. ♦

ALAIN L'HUISSIER
(gr. La Villette - Paris)

PARIS, LE 23 MARS : 40 000 MANIFESTANTS A L'APPEL DE LA CGT

On ne leur volera pas leurs retraites !

Environ 40 000 retraités dans la rue , le 23 mars, à l'appel d'une seule organisation : la CGT, on n'avait encore jamais vu ça. Lorsque l'on sait que les manifestants sont les porte-parole d'un nombre considérablement supérieur de personnes, on mesure le taux de mécontentement, de ras-le-bol de ceux qui en ont assez d'être traités de nantis, accusés de mettre en péril l'économie en raison des grosses prébendes qui leur seraient versées !

Une campagne, jusqu'ici insidieuse mais qui se transforme en attaques frontales virulentes (1), tend à dresser les salariés en activité contre les anciens salariés que sont les retraités. Aux premiers il est dit que si les retenues qui obèrent leurs salaires sont si élevées, en ce qui concerne les cotisations aux caisses de retraite, à la Sécurité sociale, c'est parce que les pensions versées aux retraités sont trop importantes et que ceux-ci ne veulent pas participer à l'effort commun, aux *sacrifices*, c'est-à-dire à la baisse de leur niveau de vie. Quand on sait que la majorité des pensionnés vit chichement, voire dans le dénuement, surtout les femmes, mais pas seulement, des envies de procéder à des courses à l'échalotte vous saisissent...

Quant aux retraités, on les culpabilise pour qu'ils acceptent sans rien dire tout ce qu'on leur retire. On en est déjà à 18% de perte du pouvoir d'achat, et ce n'est pas fini.

Les futurs retraités, eux, devraient se faire encore plus de soucis. Les diverses combines imaginées par la gauche au pouvoir, reprises avec vigueur par la droite revenue, vont les mettre à la portion congrue lorsqu'ils quitteront la vie professionnelle. Il leur faut dorénavant travailler pendant quarante ans (au lieu de trente-sept et demi) pour obtenir une retraite à taux plein, laquelle sera calculée sur les vingt-cinq meilleures années de travail et non plus sur les dix meilleures. Cela n'a l'air de rien, mais ajouté à ce qui a déjà été enlevé aux retraités actuels, ça représentera une chute très importante des revenus (2).

Chute qu'il faudra amortir si vous ne voulez pas passer le reste de vos jours dans la misère. Comment ? Eh bien, c'est simple ! Faites-vous une retraite « surcomplémentaire » en souscrivant à un des nombreux plans de retraite proposés par tous les instituts financiers (banques, compagnies d'assurance) privés, publics, mutualistes... Ainsi, un bon coup sera porté au régime par répartition, le seul juste et efficace, quoi qu'on en dise, pour le plus grand bénéfice de la finance qui va récupérer les milliards de francs en jeu.

Milliards qui s'ajouteront à ceux, innombrables, provenant des fonds de pension, américains et autres, qui, se déplaçant à la vitesse de la lumière, attaquent les monnaies, rapportent à leurs détenteurs encore plus de milliards et créent le chômage, la misère partout dans le monde.

Dans une société équilibrée — libertaire, par exemple — il serait possible d'éviter la coupure actifs-retraités par une organisation du travail plus intelligente.

Mais, dans la société actuelle, toutes les têtes d'œuf qui nous gouvernent — calculateur dans la cervelle et cœur sec —, vous en connaissez beaucoup d'intelligents ?

En tout cas, les retraités le 23 mars, par leur dynamisme, ont montré leur volonté de ne pas se laisser plumer davantage, et ils ont proclamé bien fort : « *La retraite, on l'a gagnée, on ne se la laissera pas voler !* » ♦

ANDRÉ DEVRIENDT

(1) *Libération*, dans son numéro du 9 janvier 1995, a publié un article : « Le virus gérontographique », qui est un modèle du genre !
(2) La retraite à soixante ans, elle, disparaît *de facto*, puisque personne ne pourra plus aligner les 160 trimestres de cotisations nécessaires à l'obtention d'une retraite à taux plein.

Associations

MONTREUIL : SOIRÉE « CUBA LA NOIRE »
Le Bar associatif de Montreuil organise une soirée « Cuba la Noire », le vendredi 7 avril, à partir de 19 h, avec la projection d'un documentaire : *Asi Na'ma*, suivie d'un débat avec les réalisateurs.
Bar associatif de Montreuil, 33-35, rue François-Arago (M° Robespierre). Tél. : 42.87.48.26.

PARIS : L'EDMP ET LES LOIS PASQUA
L'EDPM (en collaboration avec des intervenants de l'ASTI, du GISTI et de la LDH) vous propose une rencontre-débat sur « les lois Pasqua, leur traduction dans le monde enseignant et la riposte syndicale à adopter... », le vendredi 7 avril, à 19 h, au **siège de l'EDMP, 8, impasse Crozatier (métros Ledru-Rollin, Faidherbe-Chaligny ou Reuilly-Diderot), 75012 Paris.**

CORBEIL-ESSONNES : « UN AUTRE FUTUR »
A l'initiative du Syndicat des travailleurs, chômeurs et précaires de l'Essonne (CNT), le dimanche 9 avril, à 14 h 30, aura lieu, à la **Maison de Quartier des Tarterêts,** la projection (avec débat) d'*Un Autre futur* (film de Richard Prost sur l'Espagne autogestionnaire de 1936, à partir d'interviews de militants anarcho-syndicalistes de la CNT). Entrée libre.

A LA PETITE SEMAINE

La vieille dame indigne

La vieille dame a bientôt cent ans mais plus toutes ses dents. Il y a bien longtemps, en effet, qu'elle ne mord plus. L'anniversaire qui s'approche sera sans doute à la hauteur de cet âge respectable. Triste fête en vérité, car rien ne pourra camoufler sa déchéance, pas même le rappel, pour l'occasion, d'une jeunesse ardente et enflammée, aujourd'hui bien oubliée.

Pour l'aider à souffler ses cent bougies, son plus proche parent, Louis Viannet, ultime descendant d'une lignée de la vieille et dilapidé l'héritage des premières années, viendra poser pour la photo. Puis viendront les discours sur l'éternelle jeunesse des ancêtres, qui pourtant ont tout renié de leur idéal, et la valeur exemplaire d'une vie de lutte, surtout remplie d'obéissance à ses maîtres, de coups fourrés, de trahisons, de renoncements.

A l'heure où sauteront les bouchons de champagne, sera-t-il vraiment décent de souhaiter encore longue vie à cette CGT centenaire ? Serait-il criminel d'espérer, quand le souvenir d'un formidable espoir transformé en imposture durable donne matière à réjouissance, que la vieille dame devenue indigne s'étouffe avec sa part du gâteau ? ♦

FLORÉAL

RUSSIE

La lutte en usine

(suite du ML n° 993)

Profitant de la crise structurelle du système économique, le patronat veut réduire ses dépenses en augmentant le rythme de la production, en diminuant les emplois, en implantant de nouvelles technologies et en réduisant les salaires réels des travailleurs. Il jouit du soutien de l'Etat, qui propose ses propres programmes de régulation de l'emploi. Les anarcho-syndicalistes refusent ces mesures, puisque l'ingérence de l'Etat, en fin de compte, sert toujours les intérêts des employeurs. Au lieu de cela :

1) Ils réunissent des informations sur l'activité économique de l'entreprise et sur la corrélation de l'offre et la demande, pour avoir la possibilité de prévenir la faillite.

2) Ils s'efforcent, avec la réorganisation des secteurs de l'économie qui sont en crise, à ce qu'aucun emploi ne soit perdu.

3) Ils coordonnent la lutte de toutes les entreprises qui sont en situation de crise et leur portent secours pour défendre ensemble les emplois.

4) Ils exigent la saisie des entreprises qui sont en faillite, et accablées de dettes, pour relever la production avec des ressources tirées de fonds publics. La gestion de telles entreprises doit revenir aux travailleurs eux-mêmes, et non à l'Etat.

Les anarcho-syndicalistes ne croient pas que l'appropriation des entreprises par des collectifs de travail concrets et leur transformation en coopératives de travailleurs, puissent résoudre les problèmes socio-économiques. C'est seulement le transfert de tous les moyens de production et d'échange aux mains des travailleurs associés, organisés dans des syndicats, des associations de consommateurs, des réunions territoriales et conseils, qui signifiera l'abolition de l'injustice, de l'inégalité et de l'oppression. Mais dans des cas particuliers, pour sauver l'entreprise de la fermeture, si la situation économique le permet et que le collectif de travail donne son accord, les syndicalistes peuvent soutenir la création d'entreprises coopératives de travailleurs, comme dernier moyen de préserver les emplois. Chaque travailleur doit avoir dans cette entreprise des droits égaux, et celle-ci doit être administrée par les travailleurs eux-mêmes.

Quel que soit le cas, la résolution des problèmes de l'emploi ne dépend pas de la bonne volonté des employeurs ni des programmes étatiques, mais de la solidarité et des luttes des travailleurs.

Licenciement

Il est indispensable d'avoir des syndicats qui défendent véritablement les intérêts des travailleurs, car les syndicats officiels, depuis longtemps et avec justesse baptisés « directoriaux », n'entrent généralement pas en conflit avec l'administration pour une question de postes de travail. Et les nouveaux syndicats « indépendants » soutiennent la politique de marché du pouvoir, et donc, la réduction des postes de travail non rentables. Il est donc nécessaire d'avoir un syndicat d'un type nouveau.

Le moyen le plus efficace de défendre les postes de travail, c'est la grève. De plus, comme le montre l'expérience mondiale, non seulement la grève habituelle, « massive » (arrêt du travail), mais aussi la grève active, celle d'organisation, lorsque les travailleurs chassent l'administration qui ferme l'entreprise, et prennent sa gestion entre leurs mains (autogestion).

Grèves sur le tas. Conquêtes des entreprises

La grève sur le tas possède des avantages sur l'ordinaire. Les ouvriers ne quittent pas l'entreprise et restent près des machines et machines-outils en marche. Le danger d'utilisation de briseurs de grève n'existe donc plus, ni la nécessité des piquets. Les grévistes peuvent organiser une défense efficace de l'entreprise contre n'importe quelle attaque. Ils occupent les points stratégiques de l'entreprise, escaliers, passages, voies de transports, ateliers-clefs ou administration de l'usine, et portes d'entrée. En réponse à un licenciement de masse, les travailleurs peuvent aussi expulser les contremaîtres ou l'administration, et ne les laisser rentrer qu'à la résolution du conflit. De plus, le patron doit tenir compte du risque de détérioration des machines ou autre équipement en cas de tentative d'expulsion des grévistes par la force.

Avec la conquête des entreprises (grève d'occupation), les travailleurs restent non seulement sur place, mais parfois même continuent le travail (cf. l'usine de montre Lip à Besançon où, après son occupation, travailleurs et employés ont continué à fabriquer des montres sur la base de l'autogestion et les ont vendues dans tout le pays à un prix moindre de 42%).

L'importance de la prise d'entreprise tient dans le fait que — en un court délai — la gestion de la production passe aux mains des travailleurs qui peuvent eux-mêmes décider quoi et comment il faut produire. Elle est le précurseur de l'organisation de la production industrielle dans une future société d'autogestion, mais doit être directement contrôlée par ses participants. Le contrôle par la bureaucratie syndicale des négociations ou de la progression de la lutte, est la mort infaillible de la grève d'occupation.

L'un des problèmes de la grève d'occupation est le fait que l'entreprise occupée est souvent considérée comme une forteresse solitaire assiégée, et non comme un chemin de départ. Il faut essayer d'entraîner dans la lutte d'autres usines de la même firme, et aussi la population des régions où se trouve l'entreprise occupée. Alors elle pourra se transformer en un centre culturel et social où s'organiseront des représentations théâtrales, des films, des concerts, des discussions...

Grève générale de conquête

Quand l'Etat, les directions politique, de parti ou bureaucratique seront paralysés par un large et puissant mouvement social, et que les travailleurs seront organisés et auront acquis les connaissances nécessaires pour prendre la gestion des entreprises, des institutions et services entre leurs mains, à ce moment, l'action décisive deviendra possible. Avec l'obtention de revendications déterminées et la cessation du travail, la grève se transformera en grève générale, de conquête, sociale. Ceci signifiera :

— la confiscation des entreprises, institutions, services et autres moyens de production et d'échange, pour lors propriétés d'Etat et patronales (expropriation) ;

— la continuation du processus de production sous la gestion des travailleurs eux-mêmes et des services administrato-techniques créés par eux ;

— la réorganisation de la production dès l'obtention de bénéfice pour la satisfaction des besoins. Pour ceci sont indispensables l'autogestion et la coordination économique par le bas, sur la base de données de statistique et d'accord de solidarité entre les organisations de producteurs et de consommateurs.

Dans les conditions actuelles de l'économie, la grève générale de conquête est le moyen le plus efficace d'arracher aux patrons et a l'Etat les moyens de productions et d'échange, et de les transformer en biens de toute la société. C'est pourquoi les anarcho-syndicalistes ne luttent pas pour le pouvoir politique, et ne croient pas au succès de la « révolution par le haut ». Ils considèrent la grève générale de conquête comme le moyen d'accomplissement de la véritable révolution sociale, celle qui fera disparaître la domination de l'homme par l'homme, les différences de classes et l'exploitation. ♦

VADIM DAMIER
(extrait d'*Action directe*, nos 1 et 2)
(traduction : Relations internationales de la FA)

PARUTIONS

PRESSE
Le n° 117 (mars 95) de *Contre Vents et Marées*, journal d'humeur anarchiste de la région **Rhône-Alpes**, est paru. Prix : 6 F. Abonnement : 60 F (**chèque à l'ordre de** « Contre-Courants »). « **Contre-Courants », La Ladrière, 38080 Saint-Alban-de-Roche.**

FEUILLE
Le groupe FA de Clermont-Ferrand diffuse la feuille *Spartacus*. On peut se la procurer, contre un timbre à 2,80 F, en écrivant à **FA c/o ATENEO, 8, rue de l'Ange, 63000 Clermont-Ferrand.**

PRESSE
le n° 20 de *l'Encre Noire* est paru. C'est un journal publié par le groupe Jean-Roger-Caussimon de Nancy, la liaison de la Haute-Marne et des individuels.
Le numéro est disponible contre trois timbres à 2,80 F, en écrivant au **CRES, 76, rue Léonard-Bourcier, 54000 Nancy.**

BROCHURE
Les éditions Décembre du groupe Nestor-Makhno de la FA (groupe de Saint-Etienne) viennent de publier une brochure intitulée *Du fascisme au post-fascisme. Mythes et réalités de la menace fasciste, éléments d'analyse*. 30 pages. Format B5. Prix : 20 F (frais de port inclus).
En vente auprès du groupe Makhno c/o **CNT-AIT, Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.** Chèque à libeller à l'ordre du CESS.

PRESSE
Le n° 39 (mars 95) d'*Infos et Analyses libertaires*, revue de l'Union régionale Sud-Ouest de la FA, vient de paraître.
Il coûte 15 F (24 pages).
Abonnement (pour 3-4 numéros) : 75 F (port compris).
Abonnement de soutien : 150 F (port compris). Chèque à l'ordre du CES.
Pour se procurer *Infos et Analyses libertaires*, écrivez au **CES, BP 233, 66002 Perpignan cedex.**

RENDEZ-VOUS

BELLEGARDE-DU-RAZÈS (AUDE)
Les sympathisants souhaitant contacter la FA de Limoux et sa région doivent s'adresser à **Pierre Girod, 11240 Bellegarde-du-Razès.**

BESANÇON
La FA organise, le vendredi 7 avril, à 20 h 30, à **Radio Bip, 14, rue de la Viotte,** une conférence-débat sur le thème suivant : « Nouvel ordre mondial... derrière les mots quelle réalité ? », avec René Berthier.

CARCASSONNE
Les sympathisants libertaires de Carcassonne et sa région sont invités à assister au meeting anti-électoral de la Fédération anarchiste, qui se déroulera le vendredi 7 avril, à 20 h 30, à la **salle Joël-Bousquet, mairie de Carcassonne.**

CERGY (VAL-D'OISE)
Une liaison FA s'est constituée à Cergy. Pour la contacter, écrivez aux **Relations intérieures (145, rue Amelot, 75011 Paris),** , qui transmettront.

LUCEAU (SARTHE)
« Le Loir 72 », tel est le nom de la liaison FA de Luceau, qui s'est constituée dans le sud de la Sarthe. Pour la contacter, écrivez aux **Relations intérieures** qui transmettront.

MONTPELLIER
Samedi 8 avril, 21 h, au **Boskop** : 2e fête de la FA, en soutien à l'Anarchist Black Cross, avec Kochise et Schwartzeneggar. Entrée : 40 F (verre de punch gratuit).

NANCY
Le groupe Jean-Roger-Caussimon et la revue *l'Encre noire* changent d'adresse. Pour les contacter, écrire désormais au **CRES, 76, rue Léonard-Bourcier, 54000 Nancy.**

POITIERS
Le vendredi 21 avril, à 20 h 30, le groupe Berkman de la Fédération anarchiste et le CARES vous convient à un concert de rock, à caractère anti-électoral : « C'est la société qu'il faut changer ! », qui sera animé par Oxyrius (Poitiers), Abdomen (Poitiers) et Kochise (Paris). Ce concert aura lieu au **Garage à vélo,** sur le **campus universitaire.**
Entrée : 30 F.

VITRY-SUR-SEINE (VAL-DE-MARNE)
Depuis novembre 1994, une liaison FA existe sur Vitry-sur-Seine. Les militants, adhérents et sympathisants, désireux de constituer un groupe sur Vitry ou d'élaborer en commun des activités dans le Val-de-Marne (des projets sont à l'étude), doivent s'adresser à l'**Union régionale parisienne (145, rue Amelot, 75011 Paris),** qui transmettra.

Les Etats-Unis et l'exclusion

(suite de la « une »)

forment environ 80% de la population des sans-abri et peu de groupes s'occuper d'eux, les considérant comme violents. A Baltimore, environ 80% des services sociaux ont pour cible les femmes, les enfants et les familles. C'est un des domaines où les hommes sont le plus mal lotis. La structure familiale s'est détériorée depuis environ une génération et demi. On a attribué cela à la disparition des emplois. Dès 1970, beaucoup de Noirs ont été déprolétarisés. Ils étaient licenciés ou on leur refusait l'accès aux usines. Un père de famille n'a pas le droit à l'aide sociale, facteur qui favorise le développement de familles monoparentales. Une femme seule peut obtenir environ 250 dollars (1 500 F) par mois pour elle et ses enfants. Mais l'Etat se montre de plus en plus exigeant. Si l'enfant est absentéiste, s'il ne fait pas certains vaccins... l'aide est supprimée. Les contrôles sociaux sont utilisés comme des menaces. Un projet de loi a proposé de rendre obligatoire le test d'urine pour les personnes bénéficiaires d'une allocation et de couper celle-ci au vu des résultats. Si la loi n'est pas passée, elle reflète l'état d'esprit du moment. L'Etat utilise les programmes sociaux comme un contrôle de la population. Un adulte célibataire, homme ou femme, ne reçoit aucune aide des services sociaux, sauf en cas d'invalidité permanente.

Chroniques rebelles : *Existe-t-il des tentatives similaires dans d'autres villes des Etats-Unis, comme* Street News *à New York ?*

Curtis Price : *Street News* est différent par son contenu. D'autres journaux existent comme *Spare Change* à Boston, vendu un dollar par les sans-abri. Mais les sujets abordés concernent la classe moyenne et les intellectuels qui paient un dollar pour soutenir les sans-abri. Ce que nous faisons est très différent et beaucoup disent que c'est la première tentative du genre. Un *Street Voice* a été lancé à Frankfort et à Sidney, en Australie.

Chroniques rebelles : *Penses-tu qu'il y ait une dynamique dans* Street Voice *?*

Curtis Price : C'est un outil d'organisation. Les gens dans la rue sont en compétition, confrontés à la violence et aux brutalités policières. Rester ensemble et se tenir les coudes est difficile. Le journal reflète ce que les gens ressentent sans pour autant leur dicter leur conduite. C'est un lien qui, concrètement, aide à s'organiser sans dire « Faites ceci, faites cela », sans avoir de leader ou de gourou. C'est la politique au quotidien pour ceux qui entrent ou sortent de prison, pour ceux qui attendent toute la journée dans les salles d'attente des hôpitaux ou des services sociaux et tentent de survivre. Dans la rue, les slogans traditionnels et l'idéologie politique sont dérisoires, l'important est une solidarité pratique.

Chroniques rebelles : *Les gangs de la drogue, les trafiquants vous sont-ils hostiles ?*

Curtis Price : Les petits trafiquants au bas de la hiérarchie de la drogue, ceux qui se font tuer ou vont en prison, ceux-là nous prennent des journaux pour les distribuer dans des secteurs où nous ne pouvons pas aller. Nous savons qu'il s'agit pour eux du seul choix possible de survie économique. Il y a dix ou quinze ans, la plupart des petits trafiquants travaillaient dans les usines. Les usines ont fermé et il faut s'en tirer autrement. La drogue est actuellement la source d'une économie clandestine partout aux Etats-Unis.

L'exclusion n'est pas un fait nouveau aux Etats-Unis. Déjà, le 19 septembre 1981, à l'appel de la centrale syndicale AFL-CIO, plus de 250 000 personnes manifestaient à Washington lors de la « Journée de la Solidarité », contre la politique économique anti-sociale du président Reagan. Photo AFP/UPI.

Chroniques rebelles : *Quels sont les problèmes avec l'administration et la police ?*

Curtis Price : La police nous laisse plutôt tranquille. L'administration nous donne l'argent auquel *Street Voice* a droit, mais il faut se battre pour obtenir ce moyen financier. Les représentants de l'administration traitent les individus comme des problèmes à résoudre et ils sont souvent étonnés ou choqués quand ils rencontrent les personnes de *Street Voice.*

Chroniques rebelles : *Quelles est l'attitude des jeunes Américains-Africains ?*

Curtis Price : Dans la communauté américaine-africaine, il existe un fossé entre les générations. La génération des plus de 35 ans a grandi pendant le mouvement des droits civiques et a été influencée par le Black Power. La jeune génération profite des bénéfices de ces mouvements en ignorant les luttes. En 1970, le mouvement de libération des Américains-Africains était terminé. Le phénomène du film *Malcolm X* a marqué les jeunes, qu'ils soient noirs ou blancs. Ils se sont identifiés à lui au travers des casquettes et des T-shirts. Mais la plupart ne sont pas allés au-delà du phénomène de mode. Ils n'ont pas lu les textes de Malcolm X.

Paradoxalement, il existe plus de différences entre les classes sociales noires depuis le mouvement des droits civiques et les luttes qui ont été menées dans les années 60. La conséquence directe de la fin de la ségrégation a été le départ de la classe moyenne noire vers des banlieues plus résidentielles, habitées par la classe moyenne blanche. Ce qui a provoqué un fossé entre les différentes classes sociales noires. Le niveau de vie d'une minorité de la population noire s'est amélioré tandis que pour la majorité se poursuit la chute avec l'insécurité de l'emploi et l'exclusion. C'est un phénomène de mobilité sociale descendante. C'est de cela que se nourrit le marché de la drogue. Qui croit aujourd'hui qu'en travaillant dur, on accède à des avantages sociaux et financiers ? Les jeunes constatent qu'ils gagnent plus d'argent en dealant que leurs parents à nettoyer les sols.

Chroniques rebelles : *Le fondamentalisme religieux est-il important au sein de la communauté noire nord-américaine ?*

Curtis Price : Louis Farrakhan a une certaine influence. Il attire beaucoup de monde, de milieux sociaux différents, dans ses meetings, mais peu s'engagent dans son mouvement (1). Avec le sentiment de frustration et d'amertume que ressent la population, c'est l'influence reli-gieuse qui a le plus de succès au sein des villes, à l'heure actuelle.

Chroniques rebelles : *Le fondamentalisme chrétien et les télé-évangélistes ont-ils un impact ?*

Curtis Price : Dans la communauté noire, l'Eglise a une place très importante avec son point de vue moraliste. Mais c'est assez différent du fondamentalisme que l'on voit à la télévision. Dans l'Eglise noire, il y a toujours des messages de libération.

Chroniques rebelles : *Après le soulèvement de Los Angeles, les slogans des manifestations étaient « Sans justice pas de paix ». Penses-tu que le soulèvement a eu une influence sur les quartiers défavorisés et a permis de mettre en place des actions similaires à celle de* Street Voice *?*

Curtis Price : Los Angeles a été une explosion soudaine, mais sans répercussions notables à court et long terme. Dans les années 60, des emplois avaient été créés après les grandes émeutes de Detroit et de New York. Après le soulèvement de Los Angeles, aucun emploi ni aucun plan de lutte contre l'exclusion — sinon à titre symbolique — n'a été créé pour pacifier cette explosion. Le seul effet concret a été l'augmentation des effectifs de la police. Dans le refuge, j'ai discuté du soulèvement de Los Angeles avec le membre d'un gang. A 17 ou 18 ans, il était déjà allé plusieurs fois en prison. Selon lui, Rodney King n'avait été que le prétexte dont la population avait besoin pour exprimer sa colère contre le système. Ce genre de situation peut rejaillir très vite. La plupart des grandes villes américaines sont des poudrières et il suffit d'une étincelle.

Chroniques rebelles : *Quel est le climat dans les ghettos de Baltimore ?*

Curtis Price : Durant l'été 1993, une émeute a presque éclaté à Baltimore dans les cités. La présence de la police, armes au poing, venue arrêter un trafiquant de drogue a provoqué des réactions violentes. La situation a frôlé l'explosion. Mais la répression policière est banalisée et plus facilement acceptée que par le passé.

Il existe à Baltimore ce que l'on appelle des *drug free zones*, espaces sans drogue très fliqués, où les les libertés civiques sont suspendues. Impossible d'y flâner seul ou à plusieurs sans être suspecté. Une femme, qui raccompagnait une collègue de travail en voiture après la tombée de la nuit, a été ainsi appréhendée. La répression règne sous couvert de guerre contre la drogue.

Chroniques rebelles : *C'est une situation de couvre-feu ?*

Curtis Price : L'application des lois martiales est une bonne comparaison. Il n'y a pas de soldats ou de policiers à tous les coins de rue, le gourdin à la main, mais, ponctuellement, ils opèrent des rafles. La police bloque parfois deux côtés d'une rue et fouille tout le monde.

Dans le cas de cette femme, elle s'en est tirée avec la liberté surveillée. Il existe un système de pénalité automatique dans l'Etat du Maryland comme dans beaucoup d'autres Etats. Après trois arrestations, les autorités considèrent l'individu comme un criminel sous le coup d'une pénalité automatique. Une étude faite en 1992 a révélé que 58% des hommes noirs de Baltimore étaient soit en liberté surveillée, soit en prison. ♦

Traduction et transcription de MYDIA PORTIS pour les « Chroniques rebelles »

(1) Nation of islam.

GRÈCE — Les camarades grecs de l'Anarchist Proposal/Anarchist Black Cross d'Athènes sont heureux de nous informer que les quatre compagnons arrêtés le 7 février [Panayotis Tsaisoulas, Simos Seisidis, Yannis Xydas et Karalemas] ont été finalement libérés le 12 mars, après qu'ils aient payé la somme de 250 000 drachmes comme garantie de leur présence lors d'un procès futur, dont la date n'est pas encore connue.
Les quatre compagnons sont obligés de se présenter au poste de police de leur domicile le premier et le seizième de chaque mois.
De la part des quatre compagnons, l'ABC-Grèce remercie celles et ceux qui de par leur soutien ont montré que la solidarité anarchiste internationale est plus forte que la répression et le terrorisme des Etats.

Anarchist Proposal/Anarchist Black Cross,
8, Aristidou Street, 105 59 Athènes - Grèce

GRENOBLE ET SON SQUATT EN PLEIN AIR

« Le Fournil » ou le droit à l'existence

PLACE DE VERDUN, Grenoble : tout autour, des bâtiments napoléoniens avec des drapeaux tricolores, avachis ou frétillants au gré des cérémonies et des vents. En plein centre de cette même place, dessous, se construit un parking. Dessus, côté ciel, en bourgeons, des platanes et des marronniers et aussi des bonnes idées prennent racine.

Un squatt pas comme les autres est né, accouché d'un four à pain symbolique, plus efficace qu'efficient : deux maisons en plastique souple transparent, montées sur armatures d'infortune (récup.), l'une sert de cuisine, l'autre d'entrepôt de matériaux ; devant, quand il fait beau, il y a des tables et des chaises. Un panneau d'affichage signale encore le passage de la tournée de l'école libertaire Bonaventure d'Oléron. Il y a du monde qui va, qui vient, qui s'assoit, qui reste, qui repart, qui revient, qui arrive quand on s'en va. Un journal, simple feuille manuscrite photocopiée, raconte au quotidien — ou presque — l'aventure du « Fournil ».

« Le Fourni »l a vu le jour le 8 février 1995, à l'occasion de la création d'une association « Droit au logement » sur Grenoble. Une conférence de presse était prévue, ainsi que la venue du chanteur Higelin.

Michel, du 102, rue d'Alembert, qui a plus d'un squatt dans son sac — puisque le 102 est un squatt autogéré, alloué par la mairie de Grenoble depuis onze ans — a lancé l'idée d'un vrai four à pain sur la place de Verdun, idée qui a été acceptée, pour marquer le coup, en rappelant la notion de « foyer ».

Au soir de la fête qui s'en est suivie, les derniers flonflons retombés, une vingtaine de personnes ont décidé de rester là, de ne pas s'en tenir là, de continuer sur un projet autonome, répondant à des aspirations personnelles qui dépassaient le seul « droit au logement ». Des tentes se sont installées, les maisons en plastique ont été saccagées deux fois par des nazillons en quête de méchancetés, le four à pain a été détruit une fois. Le lendemain, on reconstruisait.

« Le Fournil » s'est constitué en association à la mi-mars, sous le patronyme « Legal Squatt ». Son but est d'obtenir de la mairie, en échange de son départ de la place de Verdun, un local pour : « *permettre aux gens et aux collectivités de se rencontrer et de s'exprimer sur la question du logement pour tous, dans un lieu vivant (habité, animé, lieu d'activités). Afin d'initier et de mettre en place des projets, puis de les suivre et de les réaliser ensemble, par tous les moyens à notre disposition (autoconstruction, participation, aides publiques)* » (extrait du numéro 2 du journal *Fournilinfo*).

Les membres actifs de l'association sont en grande partie des SDF travailleurs du bâtiment. Il y a aussi des étudiant(e)s, deux ingénieurs et des professionnels du « système (S) D (F) ». Le fait mérite d'être souligné, car s'il s'agissait seulement de se loger, pour eux, ce n'est pas un problème insoluble à 100% ; à titre individuel, ils ont tous une tanière, ne serait-ce qu'une tente ou un bout de moquette chez un pote. Mais ils veulent rester ensemble, pour construire ensemble un projet qu'ils ont imaginé par eux-mêmes.

Le véritable enjeu du Fournil n'est pas uniquement de trouver un toit qui, cela s'est vu déjà par le passé, pourrait leur être octroyé en cité dortoir de banlieue mais de créer un centre de vie en centre-ville. Un lieu qui serait pour les uns un point de redémarrage, pour les autres un point d'ancrage, pour d'autre encore un lieu de travail et d'expression ; un lieu convivial, chaleureux pour les paumés en transit comme pour les paumés incurables, un endroit où l'information circulerait et où la formation serait possible (des cours d'alphabétisation, d'horticulture, de droit pratique... sont envisagés) et où les « tuyaux » seraient mis à la disposition des nouveaux venus, des SDF de passage : « *où crécher, bosser, manger* ».

Bref, ce que les gens du « Fournil » demandent, avec l'obstination des doux entêtés, c'est le droit pas simplement à survivre, mais à vivre, à accueillir, à s'exprimer. Le droit d'exister, en ville.

La méthode employée pour obtenir ce droit n'est pas dans le style média-show. Pas de bâton de l'abbé Pierre ou de cocard à la Schwarzy... enberg. Pas de réquisition spectaculaire. Mais une tache, une simple tache dans la ville, qui va s'élargissant, soutenue par des « officiels » du DAL mais aussi par des sympathisants lambda. Le bourgeois moyen qui traverse la place n'en revient pas de voir, juste sous son nez, des images qu'il a vues à la télé de pays pauvres, hantés par la guerre : des baraques de fortune abritant des gens sans fortune, vivant au jour le jour, au gré de la fortune, groupés, solidaires, en état de siège. Qui ne cachent pas leur misère. Qui ne l'exhibent pas non plus, atomisés au coin des rues, en mendiant ou en vendant *le Réverbère*.

Alors, dans sa caboche de Grenoblois, il se dit, le bourgeois moyen, s'il n'est pas complètement rongé par le sida mental des préjugés prédigérés, que ces gens-là, tout mal sapés qu'ils soient, sont plus crédibles que not' bon maire et sa clique en affaires, et que quelques millions pour un squatt à rénover, ma foi, pour la Mairie, ce n'est pas une affaire !

Ce qui n'empêche par le Fournil d'être menacé d'un procès, au motif : ils abîment le paysage et ils sentent mauvais. Dame, quand on n'a pas l'eau courante ! Depuis six mois, la place en chantier a été dégradée par les gravats, les palissades et les inesthétiques bâtiments Algéco : personne ne s'en est plaint ! Normal, c'était pour construire un parking. Il est plus utile de loger des automobiles que des êtres humains. Et puis qui oserait dire qu'une auto, ça sent mauvais ?

Plus que la menace d'un procès, c'est la menace de l'expulsion de la place de Verdun qui s'est concrétisée pour « Le Fournil ». Le mardi 28 mars, la police est venue déloger l'équipe. Il n'y a pas eu d'échauffourées. La Ville a mis deux bonnes heures à « faire propre ». Malgré cet avatar, l'association « Legal Squatt » a affirmé sa détermination et compte s'installer ailleurs et continuer la lutte.

Pour finir, un appel est lancé au peuple : les lecteurs du ML qui ont dans leur ville des contacts avec des associations du type « Le Fournil » peuvent écrire à **« Legal Squatt », 14, rue Fantin-Latour, 38000 Grenoble**, pour nous livrer leurs coordonnées. Ceux qui ont des sous peuvent se fendre d'un don à « Legal Squatt ». Ceux qui sont fauchés, mais on envie d'encourager l'initiative, peuvent envoyer un simple carnet de timbres, car l'association — hors des circuits officiels — n'est pas dispensée de timbrage.

Pour l'aventure urbaine, d'avance, merci ! ♦

TANTE MICHÈLE
(gr. Jules-Vallès - Grenoble)

N.B. : groupe Jules-Vallès de la FA c/o **AGDIR, BP 161, 38240 Meylan.**
Permanence : samedi de 14 h 30 à 17 h, **au local du CDESI, 102, rue d'Alembert à Grenoble.**

Conférences de la CNT-SSE

« BONAVENTURE une école libertaire pourquoi, comment ? »

• NANTERRE (Hauts-de-Seine)
Jeudi 6 avril, 12 h 30
Faculté de Nanterre,
Bât. A, Amphi A3.

• BEAUVAIS (Oise)
Jeudi 6 avril, 20 h 30
Maison des Syndicats.

• PARIS (20e)
Vendredi 7 avril, 20 h 30
CNT, 33, rue des Vignoles.

• ÉVRY (Essonne)
Samedi 8 avril, 20 h 30
MJC d'Évry-Village,
place du Général-de-Gaulle.

• • •

BONAVENTURE
35, allée de l'Angle, Chaucre
17190 Saint-Georges-d'Oléron.
Tél. : 46.75.08.92.
FAX : 46.76.82.60.

TOULON

Antifascistes : bilan de procès

Les procès des antifascistes inculpés suite aux violences policières du janvier (cf. ML n° 985) se sont déroulés du 27 février au 20 mars. Stéphane, militant du groupe Nada de la FA passait le 6 mars en procès. Il a été relaxé par rapport aux chefs d'inculpations retenus : résistance avec violence, usage d'arme par destination contre des agents de la force publique.

Une cinquantaine de personnes étaient venues manifester leur soutien. Une trentaine de CRS attendaient, visiblement, le moindre incident pour manifester leur désapprobation. Ils n'eurent pas cette joie.

Après une interminable attente — où le tribunal condamna lourdement un immigré clandestin, relaxa un militaire de retour d'ex-Yougoslavie qui se baladait avec quatre flingues et 200 cartouches dans sa voiture pour s'« *entraîner en forêt* », dit-il —, Stéphane et Cédric, un autre inculpé, étaient appelés à la barre. Suite à un acte d'accusation qui apparut bien vide de preuves, la parole était aux avocats. Comme il était plaisant de voir les flics se décomposer, pour finalement quitter la salle lors des plaidoiries. Plaidoiries qui reposèrent sur un véritable acte d'accusation quant aux méthodes policières employées, avec photos et témoignages écrits à l'appui de commerçants du quartier ayant assisté aux échauffourées, d'un photographe anglais à qui les flics détruisirent une pellicule, tout en en oubliant une, fort révélatrice. A titre d'anecdote, un des témoignages qui eut vraisemblablement le plus de poids fut celui de la femme d'un ex-gendarme maritime, qui a découvert ce 21 janvier à quoi servait la police — puisse sa vision du monde en être quelque peu relativisée.

Les soutiens, les témoignages, les plaidoiries ont porté leurs fruits : relaxe ! Et c'est sous le regard lourd, mais néanmoins contrarié, des CRS que nous avons quitté le tribunal.

Malheureusement, les résultats d'un autre procès sont plus révoltants. Que dire d'une justice qui condamne un SDF à 5 000 F d'amende, convertible en 25 jours de prison ferme en cas de non paiement — mais peut-être amnistiable, démagogie présidentielle oblige —, parce que c'est « *forcément un individu violent, un casseur* » (propos tenus par un juge, membre du Syndicat de la Magistrature, classé à gauche) ?

Comment accepter d'être inculpé parce que vous ne supportez pas la banalisation des idées fascistes, que vous entendez le faire savoir et que pour cela vous vous faites matraquer, tabasser puis inculper ? Et pendant ce temps, les flics courent toujours.

JEFF
(gr. Nada - Toulon)

FAITS ET GESTES SOLIDAIRES OU PAS SELON LES TENDANCES

Le bilan définitif des procès est le suivant : deux relaxes ; deux condamnations à quatre mois de sursis et deux ans de mise à l'épreuve ; une condamnation à un mois avec sursis, 5 000 F d'amende ; deux fois 2 000 F d'amende ; deux fois 2 000 F d'amende avec sursis.

Le bilan des soutiens se décompose de la façon suivante :

— du côté des anars : des articles dans la presse libertaire et antifasciste ; 4 000 F récoltés (qui permirent de payer la majeure partie des frais d'avocat de Stéphane et Cédric) ; 1 500 signatures de pétitions, des lettres de protestation... Merci ;

— du côté de la gauche : un comité de soutien qui, dès sa première (et unique) réunion fit preuve d'une réelle détermination à ne rien faire ; 150 F récoltés (sans commentaire). Mention un peu moins pire à la Ligue des Droits de l'Homme qui fit pression sur le commissariat lors des gardes à vue, afin d'éviter les mauvais traitements ;

— du côté des ordures : une association para-cléricale, « Jéricho », paravent social de l'Eglise qui s'engage à payer les frais de défense de deux SDF pour finalement les lâcher à dix jours du procès, sous prétexte qu'ils sont hébergés par une association anarchiste (en fait, « Jéricho » fait référence à « Archaos », l'association avec qui nous partageons notre local). L'avocate de Stéphane accepta de les défendre gratuitement ;

— du côté du manche : Trucy, maire de Toulon, qui soutient le FN local face à « *ceux qui ne respectent pas la démocratie* » ; le préfet, dans une réponse à la LDH et à la CGT qui s'étonnaient du comportement des flics, qui parle de manifestants anarchistes venus avec des intentions violentes et qui soutient la police, garante de la démocratie, dans son noble combat ; les flics, soit-disant victimes d'interruptions temporaires de travail suite à nos violences, qui s'avèrent incapables de fournir un certificat, fut-il de complaisance. ♦

N.B. : groupe Nada de la FA c/o **ACL, BP 6081, 83065 Toulon cedex.**
Permanences : mercredi de 14 h à 18 h et samedi de 15 h à 18 h, à « **La Commune », 2, rue Francis-de-Pressensé (prolongement de la rue des Boucheries, près de la cathédrale) à Toulon.**

DES ARTISTES EN COLÈRE !

« Les "dessous de scène" de la loi Lang »

Serge Vincent - librairie Bleue

Le 10 novembre 1987, Serge Vincent se rend dans les locaux de l'ADAMI — société civile pour l'Administration des droits des artistes et musiciens interprètes. Il ne se doute pas qu'il vient de mettre le doigt dans un engrenage de tracas, procédures judiciaires et autres emmerdes qu'il combat toujours depuis huit ans. Venu chercher un dossier d'inscription, il va en fait donner le premier coup de pioche d'une formidable entreprise d'exhumation de scandale financier.

L'ADAMI a été créée par le SFA-CGT — Syndicat français des artistes-interprètes — au cours de l'année 1955. Depuis, elle a toujours été contrôlée par des artistes et des musiciens, membres de la CGT, qui ont détenu en permanence la majorité absolue au conseil d'administration.

Après plusieurs années de concertation sous la présidence du ministère de la Culture, la loi du 3 juillet 1985, dite loi Lang, a enfin reconnu de nouveaux droits aux artistes-interprètes et plus particulièrement sur la copie privée, c'est-à-dire la commercialisation des cassettes audiovisuelles et sonores vierges. Cela représente des sommes considérables à distribuer aux artistes et aux musiciens : plus de 100 millions de francs par an ! Le ministère de la Culture a confié malheureusement la gestion de ces fonds à l'ADAMI, société qui n'a de civile que le nom, mais dont l'organisation est essentiellement syndicale et ce qui devrait être un service public à l'usage de tous les artistes-interprètes devient un monopole exercé par quelques uns.

Candidat à un poste d'administrateur aux élections de décembre 1987, Serge Vincent apprendra par une lettre de quelques lignes qu'il n'a pas été élu dans le collège des artistes dramatiques. N'ayant aucune précision sur le nombre de voix obtenues par chacun des candidats, il réclamera avec insistance le procès verbal du dépouillement des élections, en vain.

Le 4 novembre 1988, il reçoit une lettre de convocation à l'assemblée générale du 7 novembre ; dans cette lettre un point de l'ordre du jour confirme à Serge Vincent les rumeurs qui commencent à courir sur des pertes financières mais sans en préciser ni la nature ni le montant.

Constatant qu'il n'avait pas reçu toutes les informations prévues par la loi Lang, il prend rendez-vous et se présente à la société civile. On lui remet assez chichement quelques documents qui auraient dû être adressés aux associés une quinzaine de jours avant l'assemblée générale. En épluchant le bilan comptable, aidé d'une amie expert-comptable, il découvre dans la colonne du résultat, une perte de 11 860 037 F et dans le rapport d'activité tombe sur une rubrique « *Litige sur les placements financiers* ». Il y apprend que des fonds ont été placés dans les livres du Crédit agricole de la Mayenne, puis transférés dans des sociétés de bourse, via un certain Cabinet Monnet, présenté à l'ADAMI par ce même Crédit agricole. Petit à petit, Serge Vincent découvrira la véritable nature du scandale malgré l'opposition plus que forcenée des dirigeants de l'ADAMI. Il explique dans son livre comment un courtier en assurances, Christian Gaillard, décédé depuis mais alors PDG du groupe Pontet-Guyot, est devenu le directeur financier occulte de l'ADAMI. Il dépose l'argent des artistes auprès du Crédit agricole de la Mayenne, lequel, à l'insu des associés, place en bourse sept millions de francs. En octobre 1987, le krach fait partir trois millions en fumée. Un même sort attendait six autres millions placés peu après, pour rattraper le coup, sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers). Au total, en comptabilisant les intérêts, dix millions de francs ont disparu. Sans que les associés en soient informés, et alors que l'administration de l'ADAMI plaide l'ignorance. Puis, plus tard, devant les questions posées par Serge Vincent et un groupe d'associés soucieux de transparence, elle essaiera avec la complicité du ministère de la Culture (Lang comme Toubon) de ne jamais faire connaître la vérité.

Il faudra l'opiniâtre Serge Vincent et son association « Protection des ayants droit » pour obtenir une expertise de l'affaire. Malgré le rapport accablant de la Commission des opérations de bourse (COB), le ministère continuera de faire confiance aux dirigeants de l'ADAMI; il laisse la direction se charger d'une expertise au lieu de nommer une personnalité neutre ; facilite en catimini l'embauche d'un nouveau directeur général et oblige le Crédit agricole via le ministère des Finances (lettre de Lang à Bérégovoy) à récupérer une partie des fonds de façon qu'il n'y ait aucune poursuite pénale de peur d'éclabousser le ministre auteur de la loi.

Le livre de Serge Vincent se lit comme un véritable *thriller*, on plonge dans une réalité glauque à la James Ellroy : manœuvres des caciques du syndicat faisant pression sur les artistes pour ne pas que leurs copains soient mouillés ; manœuvres du ministère ; manœuvre de la justice... Tout y est pour réaliser le polard du siècle, avec un titre qui pourrait être au choix : « Les Aventuriers du fric des artistes perdu » ; « Qui veut la peau de Serge Vincent » ; « Les Ripoux 3 » ; « Sur les quais » (« *Y'a un trou dans mon quai...* ») ou « Le retour des morts-vivants », puisque le 18 octobre 1989 un huissier constatait que sur la liste informatique des associés, il y avait entre autres les noms de Jacques Brel, Louis de Funès, Fernandel... magouille, disparition de fric, manœuvres occultes... voici comment est géré l'argent des artistes interprètes. Sans le krach boursier d'octobre 1987, les adhérents de l'ADAMI n'auraient jamais découvert que les droits encaissés par leur société civile pouvaient fructifier à d'autres fins que leurs propres intérêts. Depuis quand ce genre de placements ? Au profit de qui ? Le mystère demeure entier avec la disparition de M. Gaillard. Est-il normal que des associés d'une société civile, responsables sur leurs deniers propres de la gestion d'une telle société, n'aient pas le droit de consulter les documents sociaux de ladite société ? Les frais de fonctionnement de l'ADAMI progressent de façon délirante d'année en année. Pour l'exercice 1993, ils ont atteint un nouveau chiffre record avec 42,4 millions de francs, soit une progression de 11,3 millions par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre 1993, plus de 640 millions de francs de droits étaient déposés sur les comptes bancaires de l'ADAMI, somme supérieure à la collecte des trois derniers exercices.

A qui profite la loi Lang ? Serge Vincent pose cette question en conclusion de son ouvrage, et nous dit que : « *Après avoir mené un combat sans merci avec une poignée d'associés pour éviter que le scandale boursier ne soit étouffé, je puis désormais affirmer sans le moindre doute que le Prince des Lumières a accouché d'un texte de loi en faveur des ténèbres.*

D'ailleurs, avant de quitter le pouvoir, M. Jack Lang n'a pas cru devoir modifier une seule virgule de la loi du 3 juillet 1985 pour renforcer la protection des ayants droit. En outre, cette loi prévoit que 25% des droits collectés au titre de la copie privée doivent être redistribués sous forme de subventions. Cette disposition des plus perverses a permis à certains projets initiés par le prince de recevoir des subsides de l'ADAMI. Avec l'arrangement de l'affaire des placements boursiers, il valait mieux maintenir une direction reconnaissante...

Il n'est pas interdit de penser que l'ADAMI puisse représenter un enjeu politique et que la société civile soit un facteur de paix sociale. Cette supposition pourrait confirmer l'attentisme de Toubon qui n'a pas osé toucher au texte de loi de son illustre prédécesseur. »

Serge Vincent était l'invité de l'émission « Le Manège » (chaque mercredi de 12 h à 16 h 30 sur Radio Libertaire, 89.4), il y a déclaré avoir envoyé son livre à plus de cent journalistes, or à ce jour seulement deux d'entre eux ont osé écrire un papier sur le sujet. ♦

MICHEL BONJOUR
(gr. Ubu - Paris)

N.B. : pour en savoir plus sur le scandale et l'action de Serge Vincent, vous pouvez vous procurer son livre *Les «dessous de scène » de la loi Lang* (librairie Bleue) à la librairie du Monde Libertaire au prix de 90 F (+ 10% de frais de port).

FORUM de la LIBRAIRIE du MONDE LIBERTAIRE
145, rue Amelot (M° Oberkampf) 75011 Paris
samedi 8 avril - 16 h 30
« Les "dessous de scène" de la loi Lang »
avec Serge VINCENT

Lille : 3e édition du festival « Art et Anarchie »

(sans subvention ni publicité)

• 6 avril - 20 h : film *Deux lions au soleil* de Claude Faraldo (en présence du réalisateur). Cinéma L'Univers, 14, rue Danton (métro Porte-de-Valenciennes). 30 F.

• 7 avril - 21 h : orgue de Barbarie, accordéon, gueuloir public. Café Le Relax, 48, place de la Nouvelle-Aventure (place du marché de Wazemmes), métro Gambetta.

• 8 avril - 15 h : conférence « Surréalisme et Anarchisme », avec André Bernard et Aurélien Dauget. Maison de la Nature et de l'Environnement, 23, rue Gosselet.

• 8 avril - 20 h : chanson française, avec Mathis Haug, Xavier (Almoyna)... Maison de quartier du Vieux-Lille, 24, rue des Archives (M° Rihour). 30 F.

• 9 avril - 11 h : parade avec AMA, Alice, Gérard, marché de Wazemmes (M° Gambetta).

• 9 avril - 17 h : chansons de Ghislain Gouwy et Les Fruits défendus. Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux, 1-2, rue Denis-du-Péage (M° Fives). 20 F.

• 9 avril - 19 h : concert ZPK, Jean-Paul II et son Immaculée... contraception, Barnabé et ses Atomes Mystiques, Peck-A-Boo, Poppy Field. Le Thémis, 79, rue de la Monnaie (Vieux-Lille). 30 F.

• 10 avril - 20 h 30 : le Théâtre des Rues présente « Balkans Express ». Maison de quartier du Vieux-Lille, 24, rue des Archives. 20 F.

• 11 avril - 19 h : Les Scraps fêtent leurs dix ans ! Le Thémis, 79, rue de la Monnaie (Vieux-Lille).

• 11 avril - 21 h : No Vibrato (jazz). Carré des Halles (Lille).

• 12 avril - 19 h : concert avec Silver, Phase Terminale, In Vitro. Le Thémis, 79, rue de la Monnaie. 30 F.

• 13 avril - 19 h : concert ragga avec Les Zarmazones, Hypnotik Gang, peinture collective avec Faoud, Gabriel.

Salle Imagine, 23, rue Alsace-Lorraine, à Saint-André. 30 F.

• 14 avril - 20 h 30 : adaptation en théâtre d'ombres de la bande dessinée sur Benoît Broutchoux, par Le Fil à la Patte. Maison de quartier du Vieux-Lille, 24, rue des archives (métro Rihour). 20 F.

• 15 avril - 15 h : conférence : « Le roman noir », avec Gérard Delteil, Jean-François Vilar, Jean-Bernard Pouy et, sous réserve, Didier Daeninckx ; bourse aux livres subversifs (neufs et d'occasion) et table de presse. Mairie annexe du Vieux-Lille, place Louise-de-Bettignies (métro Rihour).

• 15 avril - 19 h : concert Kochise, Schwartzeneggar, UFD, Hypnotik Gang. Péniche Mosaïque, quai au Hull, à Dunkerque. 35 F.

Informations, contacts,
réservations, abonnements :
Collectif Festival « Art et Anarchie »
c/o Humeurs Noires, BP 79,
59270 Mons-en-Barœul.
Tél. : 20.56.92.75.

CHRONIQUE DE L'IMMIGRATION

Le faux-vrai passeport de Francisco

Francisco est en France depuis 1988. Il fait partie de ces demandeurs d'asile déboutés qui ont été régularisés à titre exceptionnel par la circulaire du 21 juillet 1991. Il fallait réunir plusieurs conditions pour bénéficier de cette circulaire : être entré en France avant 1989, avoir une durée de procédure de demande d'asile qui est d'au moins deux ans et justifier d'une activité salariée pendant toute cette période, preuve d'une insertion professionnelle réussie (1). Réunissant toutes ces conditions, Francisco a donc reçu une réponse favorable du ministère des Affaires sociales pour une admission exceptionnelle au séjour. Comme on le lui a demandé, il se rend à la Préfecture avec une promesse d'embauche remise par son futur employeur ainsi que le chèque pour payer la taxe de l'Office des migrations internationales (2). Il ne lui reste plus que la visite médicale à passer. C'est alors que les fonctionnaires de la tentaculaire Préfecture de Bobigny découvrent soudain avec horreur que Francisco aurait un faux passeport. Du coup, on lui refuse le titre de séjour auquel il avait droit. Par contre, on ne lui rend pas pour autant le chèque de l'OMI que Francisco se sent obligé de rembourser intégralement à l'employeur. Toutes ses économies y passent, car il ne s'agit pas d'une petite somme. Dans ce marché aux esclaves, le travailleur angolais est coté 4 700 F.

Sachant que cette accusation de faux passeport ne tient pas debout, Francisco décide de ne pas renoncer. Il écrit donc au pays pour réclamer les documents nécessaires à l'obtention d'un nouveau passeport. Malheureusement, l'Angola est en guerre et la communication entre les services administratifs passe plutôt mal. Il attend deux ans sans pouvoir obtenir de réponse. Même l'Ambassade à laquelle il a pris le risque de se présenter semble ne pouvoir rien faire pour l'aider. Finalement, il parvient à contacter un ami qui réussit à lui faire établir un passeport qu'il lui envoie par la Poste. Francisco le reçoit en août 1994. C'est donc trois ans après qu'il se présente à nouveau à la Préfecture, avec la preuve de son identité, ce passeport tout neuf qu'il a fait légaliser par son ambassade pour qu'on ne puisse plus le mettre en doute. Je l'accompagne. Il montre aux fonctionnaires la décision de 1991 qui lui accordait l'admission au séjour. C'est un papier tellement vieilli à force d'avoir été trimbalé de poche en poche que je suppose qu'il a dû le garder sur lui en permanence pour pouvoir le présenter à la police en cas de contrôle. A mon grand étonnement, ils acceptent de ressortir le dossier qu'ils ont un mal fou à retrouver car il n'a pas été enregistré dans l'ordinateur. Classé depuis trois ans, il leur faut descendre le chercher aux Archives.

Avant même d'ouvrir le dossier, la fonctionnaire m'assure qu'ils avaient sûrement une bonne raison pour refuser la régularisation et, en effet, elle découvre l'ancien passeport qui est barré à l'encre rouge. C'est alors que, sans rien dire, Francisco lui tend son nouveau passeport. Elle compare les deux documents qui sont tout à fait semblables. Même nom, même âge, même lieu de naissance. Rien ne distingue le faux du vrai. Sans faire de commentaires, elle porte le dossier à son supérieur hiérarchique et revient un quart d'heure plus tard avec une convocation pour le mois de septembre. C'est une victoire pour Francisco car cela veut dire qu'ils acceptent de reconsidérer sa situation administrative.

Quand nous retournons à la Préfecture, un mois après, nous ne tombons pas sur les mêmes per-sonnes. En effet, les remplaçants du mois d'août ont cédé la place aux titulaires des postes qui sont de retour de vacances. Evidemment, ils s'empressent de tout remettre en question. D'abord, ils prétendent que le nouveau passeport de Francisco serait encore une fois un faux, et ils le passent au crible des rayons X avec une telle fureur qu'ils le lui rendent tout froissé. Ensuite, ils font venir Francisco dans un petit bureau et se mettent à lui crier dessus., l'accusant d'être retourné en Angola pour chercher un nouveau passeport et d'être revenu en France par une filière clandestine. Sûr d'être dans son bon droit, Francisco gueule aussi fort qu'eux. j'entends sa voix à travers la porte. C'est cela que j'admire en lui, son courage et sa ténacité. Aussi longtemps qu'il sera convaincu d'avoir raison, aucune autorité ne le fera céder.

Aussi impressionnés que moi, sans doute, par la volonté et la persévérance de Francisco, les fonctionnaires acceptent de repartir à zéro à condition qu'il réactualise son contrat de travail depuis trois ans gelé. Francisco leur répond qu'il en fait son affaire et que son employeur est prêt à le reprendre, immédiatement. En les écoutant, j'ai l'impression d'être dans un conte de fées où le temps n'existerait pas. Prise dans la glace des grands principes qui lui confèrent une sorte d'éternité, l'Administration est une Belle au bois dormant que nous avons réveillée. Trois années ont passé. Pourtant, le fonctionnaire reprend le cours de la circulaire interrompue et le travailleur son ouvrage comme s'il l'avait laissé la veille.

Convoqué pour le mois de novembre, Francisco leur apporte, comme il s'y était engagé, un contrat de travail. C'est alors qu'on lui demande de payer à nouveau la taxe de l'OMI. Francisco n'est pas d'accord. Il refuse de payer deux fois. Il leur montre le reçu qu'il a conservé et qui prouve que le chèque de 4 700 F a bien été encaissé. La fonctionnaire va consulter son chef, qui ne veut rien savoir. Ou bien Francisco paye ou bien il n'aura pas ses papiers. Nous sentons qu'il n'y a pas de discussion possible. Ce refus me semble inexplicable, et je commence à me demander où est allé cet argent ? Francisco a un mois pour réunir la somme. Impossible de demander à l'employeur qui se méfie de l'Administration... qui peut encore changer d'avis. Francisco n'a pas d'économies. Il a survécu difficilement pendant ces trois années. Il a nourri sa femme et ses deux enfants en fabriquant des vêtements sur sa machine à coudre, à la maison. Il n'a pas pu continuer à payer son loyer et ils vont bientôt être expulsés. Il me dit qu'il n'a que 1000 F sur son compte. Le reste, il lui faudra le trouver auprès de ses amis. La veille du jour où il doit se rendre à la convocation, Francisco m'appelle. Il lui manque encore 800 F. Je les lui prête bien volontiers. Ce serait trop bête de louper cette régularisation, qui nous donné tant de peine, pour une simple question d'argent... ♦

CLAUDE

(1) Depuis octobre 1991, les demandeurs d'asile qui sont dans l'attente de la décision de l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) n'ont plus l'autorisation de travailler. A la place, ils reçoivent une petite allocation.

(2) L'OMI perçoit une taxe sur les travailleurs étrangers qui est déterminée selon leur nationalité. Ainsi, le prix d'un Camerounais est environ de 250 F tandis qu'un Angolais coûte vingt fois plus !

Les Colloques éthnologiques de Bordeaux L'ANTI-AUTORITARISME EN ETHNOLOGIE Jeudi 13 avril 1995

Université de Bordeaux II, U.F.R. de Sciences sociales et psychologiques, Centre d'études et de recherches ethnologiques, 3 ter, place de la Victoire, 33076 Bordeaux. Tél : 57 57 18 00. Participation gratuite.

« *...L'intérêt pour les sociétés exotiques s'appuie sur des motivations trés diverses. Ainsi, bien des auteurs dont des ethnologues vont chercher ailleurs des modèles d'organisation des sociétés conçues soit comme des modes de fonctionnement à imiter, soit comme la preuve tangible de l'existence de certaines formes de vie sociale.*

Cette perspective permet d'éclairer des relations généralement ignorées. Ainsi, si tous les manuels signalent l'influence de Durkheim sur Radcliffe-Brown, aucun indique les liens entre le maître de l'ethnologie britanique et Kropotkine. De singulières correspondances traversent donc l'ethnologie et le colloque a pour but de mettre à jour des agencements ignorés ou négligés.

Pour cela, en premier lieu, il cherchera à établir dans le passé comment certains auteurs ont affirmé la possibilité des sociétés sans coercition. Pour cela, soit ils dénonçaient les ressorts cachés qui imposent des relations sociales violentes, soit ils recherchaient des civilisations exotiques sans contraintes.

En second lieu, le colloque examinera la pensée d'auteurs contemporains dont les réflexions sur le pouvoir et sa nature s'appuient sur la dénonciation du fonctionnement de sociétés concrètes.

En troisième lieu, il restera à examiner la place d'un discours anti-autoritaire dans l'ethnologie d'aujourd'hui. Certains auteurs décrivent ou imaginent des civilisations sauvages comme le prototype d'une société libre ou à l'inverse, d'autres trouvent dans les démarches de l'ethnologie les moyens d'examiner des modes de fonctionnement des sociétés sans contraintes.

Des chercheurs étrangers et locaux confronteront leurs démarches et leurs perspectives selon l'éclairage inédit que propose le colloque.

Enfin, il convient de rappeler les liens qu'établissaient avec Bordeaux plusieurs des auteurs étudiés comme Radcliffe-Brown par l'intermédiaire de Durkheim ou Kropotkine par Reclus.[...] »

L'Ancien Régime : B. GRACIANNETTE, La Boétie et les ethnologues ; G. Mc NULTY, Les « philosophes nus » de Lahontan ; M. BERGES, Les Idéologues et la Révolution.

Première moitié du XXe siècle : M. PERRIN, Elisée Reclus et les Guiajiros ; C. MERIOT, Kropotkine et les ethnologues ; J. GOODY, Radcliffe-Brown ; L. PRATS, Cels Gomis et l'ethnologie catalane ; P. CENTLIVRES, Arnold Van Gennep.

Aujourd'hui : C. DELACAMPAGNE, Pierre Clastres ; G. CHARUTY, Michel Foucault.

Le modèle sauvage : S. CAMARA, Autorité et accomplissement personnel chez les Mandenkas ; B. TRAIMOND, La société contre la monnaie.

Pour tout renseignement, contacter : **Bernard Traimond, Département d'anthropologie, tél : 57.57.18.00 (poste 7076).**

Associations

SAINT-BRIEUC : CONFÉRENCE DU COLLECTIF ANTIMILITARISTE BASQUE MAIA

Le Réseau autonome de Bretagne vous invite à la conférence du collectif MAIA qui se déroulera le jeudi 6 avril, à 20 h, à la **Maison du temps libre de Saint-Brieuc.**

LILLE : MANIFESTATION RÉGIONALE CONTRE LES EXCLUSIONS ET LA PRÉCARITÉ

Le collectif AC ! Nord/Pas-de-Calais, la CNL, la CFDT et la CNT-AIT (Syndicat des travailleurs sans emploi et Union locale)... vous invitent à participer le samedi 8 avril, à 15 h, à une manifestation régionale contre les exclusions et la précarité. Rendez-vous sur le **boulevard J.-B. Lebas.**

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : FORUM DES ZINES

Le dimanche 9 avril, à partir de 14 h, un méga forum des fanzines (musicaux, BD, littéraires, cinéma, photo...), avec stands gratuits d'associations vidéastes, de labels indépendants et des performeurs, se déroulera à **La Clef/L'Eclipse, 46, rue de Mareil, 78100 Saint-Germain-en-Laye.** Pour tout renseignement, contactez Stéphane ou Alain au **39.73.38.13. Fax : 39.73.29.21.**

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT : MANIFESTATION DE SOUTIEN AUX INSOUMIS BASQUES

Le collectif antimilitariste basque MAIA vous invite à vous rendre nombreux une manifestation de solidarité (qui se veut nationale), avec les insoumis et les objecteurs-déserteurs du Pays basque-Nord, qui se tiendra à **Saint-Jean-Pied-de-Port** le samedi 15 avril, à partir de 17 h 30.

MONTPELLIER : « VIVRE AU PRÉSENT » OUVRE UNE PERMANENCE AU SQUATT DE LA CRAM

L'association « Vivre au Présent » tient une permanence chaque samedi, de 16 h à 19 h, **dans les locaux squattés de la CRAM.** On y parle de dépénalisation de l'usage des drogues, de débaptisation, d'antifascisme, des lois Pasqua, d'intégration des immigrés, du logement... A ce propos, une permanence juridique concernant les mal-logés a lieu, en parallèle.

« Vivre au Présent », BP 9223, Polygone cedex, 34000 Montpellier.

NŒUX-LES-MINES : L'ENFER DE LA MINE VU PAR L'ALLIANCE ROUGE ET NOIRE

L'association « Alliance Rouge et Noire », qui « *se refuse à considérer le capitalisme comme l'avenir de l'humanité* » lance une souscription pour l'érection d'un « *mémorial conforme à la réalité de l'enfer de la mine* », le *Chevalement-potence*, œuvre de Christian Szewczyk. Son coût est de 7 000 F (+ 3 000 F de frais annexes).

Pour tout don (ou tout contact), écrivez à « **Alliance Rouge et Noire », BP 53, 62290 Nœux-les-Mines.** (Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'association.)

SOMMAIRE

Page 1 : Ni charité ni assistanat... Autonomie des luttes (suite p. 3), Les Etats-Unis et l'exclusion.
Page 2 : L'anti-électoralisme chez l'écrivain Octave Mirbeau : « Si les élections pouvaient changer quelque chose, elle seraient interdites. ».
Page 3 : Autonomie des luttes (suite de la « une »), Le DAL ouvre à Malesherbes, On ne leur volera pas leurs pensions !, A la petite semaine : La vieille dame indigne, Associations.
Page 4 : La lutte en usine (Russie), Rendez-vous FA, Parutions FA.
Page 5 : Les Etats-Unis et l'exclusion, Grèce : libération de squatters anarchistes.
Page 6 : « Le Fournil » ou le droit à l'existence, Antifascistes : bilan de procès (Toulon), Faits et gestes solidaires ou pas selon les tendances.
Page 7 : *Les « dessous de scène » de la loi Lang* de Serge Vincent, La 3e édition du Festival « Art et Anarchie » de Lille.
Page 8 : Les Colloques ethnologiques de Bordeaux, Le faux-vrai passeport de Francisco, Associations.